



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066462-20210915-D2021220-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2021

DEPARTEMENT DE L'EURE
INTERCO NORMANDIE SUD EURE
84, Rue du Canon
27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

N° D2021-220

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 septembre 2021

Nombre de Conseillers

En exercice :	71			
Présents :	54			
Pouvoirs :	10			
Votants :	64	pour : 64	contre : 0	abstention : 0

L'an deux mil vingt et un, le 15 septembre à 19h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué le 9 septembre 2021, s'est réuni en séance publique dans la salle des fêtes de Breteuil – BRETEUIL SUR ITON, sous la présidence de M. Jean-Luc BOULOGNE

Etaient présents :

MM. AMIGON, AUFFRET, BACCARO, BARES (suppléant de Mme COMPAGNON), Mme BAUDOUIN, M. BENSALAH, M. BODEY, Mme BONNARD, Mme BOUCHER, MM. BOUCHERIE, BOUDEYRON, BOULOGNE, BRAULT, BRISSET, M. BRUNET, Mme BULARD, M. CHATEAUGIRON, Mme CHAUVIERE, M. CHERON, Mmes CHOISSELET, CORMIER, M. CORNET, M. DE SELLE DE BEAUCHAMP, Mmes DE TOMASI, DELHOME, DEPRESLE, DHEYGERS, FRANCHET, GICQUIAUD, MM. GOSSET, GRUDE, GUITTON, JOUSSET, LANOS, LEBON, Mme LEPELTIER, Mme MARTIN, M. MORIERE, Mme MOUTONNET, Mme. NOEL, MM. NOEL, PETITBON, POURVU, PROVOST, Mme REBER, MM. REY, RIVEMALE, ROMERO, SAMON, Mme. SAS, Mme TOPART M. SURMULET, M. VANDEWALLE, WOHLSCHLEGEL.

Excusés :

M. BAÏSSAS (pouvoir M. ROMERO), Mme BIQUET (pouvoir M. VANDEWALLE), M. BONTE, BOURLON DE ROUVRE (Pouvoir à Mme TOPART), Mme COMPAGNON, M. DERYCKE (pouvoir Mme BONNARD), Mme DESNOS, M. DOUBLET, Mme DUMOUTIER (pouvoir à M. JOUSSET), Mme ENAUX, Mme GOUGIS, M. GOUTTEFARDE, M. LAINE (Pouvoir à M. BRUNET), Mme LEFORT, M. LOUVARD (pouvoir Mme NOEL), M. OBADIA (pouvoir à M. DE SELLE DE BEAUCHAMPS), M. OSMOND (Pouvoir à M. PETITBON), PRIVE (Pouvoir à M. BRUNET).

Secrétaire de séance : M. Damien BRUNET

ECONOMIE - Autorisation donnée au Président pour signer la convention de partenariat avec l'association ADS Emploi/ADS Insertion – régularisation année 2020

Depuis plusieurs années, l'association ADS Emploi/ADS Insertion participe activement à la mise à disposition de personnel au parcours d'insertion auprès d'employeurs locaux d'une part et à une activité d'atelier et de chantier d'insertion d'autre part, au travers de travaux dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation textile.

A cet effet, une récente délibération a été prise par le conseil communautaire le 21 avril dernier pour sceller la convention qui lie l'INSE27 à l'association ADS Emploi et ADS Insertion pour les exercices 2021, 2022 et 2023, et valider le montant de la subvention s'élevant à 7 800.00 €.

Aussi, le comptable public a rejeté le mandat du versement du solde de cette subvention au titre de l'exercice 2020, au motif d'absence de délibération accompagnant la convention pour cet exercice antérieur et en demandant la régularisation.

Considérant l'avis favorable du Bureau en date du 8 septembre 2021 ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** la convention établie avec l'association ADS Emploi et ADS Insertion
- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,
Jean-Luc BOULOGNE
Pour le président empêché
Le 1^{er} vice-président
Alain PETITBON

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le

23 SEP. 2021



Le Président,
Jean-luc BOULOGNE
Pour le président empêché
Le 1^{er} vice-président
Alain PETITBON